

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **42 (1906)**

Heft 41

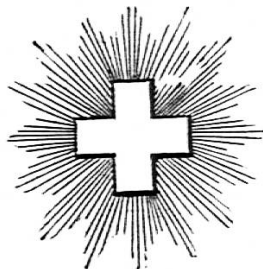
PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Lettre de Belgique.* — *Notre hymne national.* — *Chronique scolaire : Neuchâtel, Russie.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *De la récitation à l'école enfantine.* — *Leçon de choses : Les outils de l'écolier.* — *Quelques notes sur la lecture à haute voix et la récitation à l'école primaire (fin).* — *Langue maternelle : Explication d'un morceau de lecture.* — *Dessin : Une barrière.* — *Astronomie : Le ciel du 15 octobre au 15 novembre.*

LETTRE DE BELGIQUE

Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le rédacteur, de vous remercier pour l'amabilité avec laquelle vous m'avez ouvert les colonnes de *l'Éducateur* en m'invitant à participer à vos préoccupations et à vos travaux en qualité de correspondant belge.

A la vérité, je suis quelque peu effrayé par ce titre, qui pourrait induire vos lecteurs en erreur, en leur faisant croire que, du fond de la noire province du Hainaut, du milieu de notre prolifique et miséreux Borinage, je sois capable de suivre le mouvement scolaire belge dans la totalité de ses manifestations, ainsi que du haut des collines de Waterloo, d'où l'on contemple ces jours-ci la plaine large et féconde, toute blonde des moissons mûries, Napoléon et Wellington embrassaient d'un seul regard les évolutions de leurs corps d'armée.

Je suis en province et il faudrait résider à Bruxelles ou à Liège, dans un centre d'activité pédagogique intense, pour en donner dans mes lettres un aperçu aussi peu incomplet que possible.

Toutefois, mon éloignement de ces centres vitaux aura quelque chose de bon. Il nous permettra de juger de la vitalité des organes centraux, de même que certains symptômes périphériques indiquent au médecin l'état des viscères intérieurs. Je ne désespère pas de vous faire toucher du doigt l'importance qu'il y a pour un pédagogue de faire le diagnostic d'un pays dont plusieurs maladies se sont emparées et dont la principale atteint surtout l'école primaire.

A l'instituteur suisse qui serait tenté de se décourager en songeant à l'apparente inutilité de ses travaux et de ses peines, à celui qui, brûlant les étapes, rêverait de transformer en quelque dix ans les cellules cérébrales d'une contrée entière, à celui qui, comparant les dépenses énormes consenties par nos gouvernements cantonaux pour l'éducation populaire avec les résultats fournis par les examens de recrues, serait tenté de parler d'une sorte de banqueroute de nos écoles primaires obligatoires, je recommande une visite de quelques semaines dans les centres miniers de la province du Hainaut, où n'a jamais existé l'école d'état avec obligation pour tout enfant d'y faire un stage de durée définie. La comparaison entre le niveau intellectuel et moral du peuple belge et celui du peuple suisse lui en dirait long, et le vigoureux repoussoir qui s'offrirait à lui calmerait bien vite ses inquiétudes et son découragement.

En m'offrant à servir de guide dans cette intéressante province, avec ses villages de 20 000 habitants, ses dédales de rues banales et misérables, ses centres surpeuplés tout voisins d'une campagne admirable et quasi déserte, je ne fais point une offre de Gascon aux lecteurs de ce journal. Je serais heureux de voir arriver, un jour ou l'autre, à la gare de Mons, un ou plusieurs instituteurs suisses désireux de voir de près ce pays de charbonnages et d'industrie intensive, où dans le même jardin politique fleurissent côte à côte des institutions de l'âge de Philippe II, roi d'Espagne et des Pays-Bas et une constitution politique dont le libéralisme étonne ceux qui, comme moi, arrivent de la libre Helvétie.

En attendant une visite qui n'a rien d'irréalisable, je vais tracer ici mes impressions de transplanté et citer des faits après vous avoir demandé la permission de rafraîchir un peu votre mémoire et de vous rappeler que la province du Hainaut (capitale Mons) est l'une des neuf, et l'une des plus peuplées de la Belgique. Le Borinage, ou bassin houiller de l'ouest de Mons, est le plus considérable des trois gisements de cette province qui compte 320 habitants par kilomètre carré. Au Borinage, cette moyenne énorme est de beaucoup dépassée.

La surpopulation de cette contrée est due surtout aux richesses souterraines de la vallée de la Haine, où des couches puissantes de charbon de qualité sont emprisonnées entre des roches carbonifères se dirigeant de l'est à l'ouest. A perte de vue se succèdent les fosses des charbonnages, accompagnées d'industries telles que la verrerie, la faïencerie et la métallurgie. Sur un rayon de deux kilomètres autour de chez moi, je compte cinq charbonnages occupant en moyenne cinq cents hommes. Cela représente une densité de population qui explique bien des phénomènes dont nous aurons l'occasion de nous entretenir.

Au point de vue économique, le Borinage, qui sert aux actionnaires de certaines exploitations houillères du 2 à 300 pour cent, est une des contrées les plus pauvres de la Belgique. L'élément propriétaire et bourgeois y est en faible minorité dans les centres proprement houillers ; le prolétaire seul y habite, soit dans les « corons » ou maisons ouvrières, propriété du charbonnage auxquels les locataires sont affiliés, soit dans des maisons particulières, où ne réside jamais qu'une seule famille. C'est donc en plein peuple que nous pourrons faire nos observations et nous jugerons de l'intensité et de la valeur des mouvements partant de plus haut, à la manière dont ses pulsations se répercutent dans les classes inférieures où les revendications sociales font entendre leur bruit de marée montante.

Mais j'ai promis des faits et je m'en voudrais de généraliser avant d'avoir écouté leur voix. Quittons donc les généralités pour tenir promesse et faire utile besogne.

Personne n'ignore que la Belgique compte une proportion d'illettrés qui étonne les nations d'avant-garde intellectuelle. Quand j'aurai des chiffres certains, je vous les transmettrai. Pour le moment, je m'en tiens aux phénomènes que me révèle l'expérience journalière et mes nombreuses allées et venues dans les familles boraines.

Il y a ici, en plein village ouvrier, des hommes et des femmes de vingt à trente ans qui ne savent ni lire ni écrire et je me charge de vous en faire trouver le 25 %. J'ai cité leur âge, de vingt à trente ans. Et au-dessous ? Dans la génération neuve, de 16 à 20 ans, y a-t-il des illettrés en proportion pareille ? Non, certes, mais il y en a, et beaucoup trop. A cet âge-là le mal est réparable, autant qu'on peut parler de réparer un désastre qui a privé l'enfant de toute instruction primaire entre dix et seize ans. L'effort scolaire officiel et extra-officiel vise précisément à empêcher que l'ignorance des illettrés franchisse leur vingtième année, car, passé cet âge, entre vingt et trente ans, le mal est irréparable. En théorie, un homme peut apprendre à lire et à écrire entre vingt et trente ans. En pratique, dans ce pays-ci, c'est impossible. Le mariage, le travail abrutissant de la fosse, la passion du jeu et du tir à l'arc, le cabaret, autant d'ennemis de l'instruction post-scolaire, et si, du reste, à vingt ans, un homme n'a pas l'énergie suffisante pour apprendre à lire tant bien que mal le journal de son parti ou à écrire intelligemment dix lignes suivies de sa signature, il y a quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent pour qu'il ne trouve pas cette énergie après sa vingtième année. J'ai offert plus d'une fois à des mineurs de cet âge de leur enseigner la lecture et l'écriture et je me suis heurté à l'indifférence la plus crue et la plus désolante.

Je vois encore un homme de vingt-trois ans, récemment marié, accroupi dans sa cuisine d'une manière que seule l'habitude a pu rendre confortable et qui me déclarait n'avoir jamais éprouvé le besoin de lire. Ce ne sont pas les loisirs qui lui manquent, mais l'émulation fait défaut et l'air ambiant prédispose à pareille torpeur cérébrale.

Un de ces jours, je me trouvais en train. A côté de moi, un colosse houilleur aux cicatrices bleues caractéristiques. Il prend son billet. Le conducteur lui rend de la monnaie. Et le houilleur, un homme de trente-cinq ans, se tournant naïvement vers nous : « Ces pièces sont-elles bonnes ? je ne sais pas lire ce qu'il y a dessus ».

J'ai fait des visites à des centaines de familles et je considère comme une rareté réjouissante celles où tous les membres peuvent au moins lire le journal. Et même, à ceux qui en sont capables, il ne faut pas trop demander. Certaines lectures en public sont, ou bien horripilantes parce qu'on n'y voit goutte, ou bien désopilantes par les déformations baroques que l'ignorance inflige au texte.

Quant aux gens de plus de trente-cinq ans, la règle générale c'est l'absence totale des éléments de la lecture et de l'écriture. J'ai chez moi des documents signés par des gens du village qui ne sont pas plus bêtes que d'autres. Une croix avec légende remplace leur nom et je ne vois jamais sans soubresaut ce signe qui est la marque de fabrique du cléricalisme obscurantiste dont la Belgique se meurt.

L. PIDOUX.

NOTRE HYMNE NATIONAL

Notre chant national, le « Rufst du », est-il destiné à disparaître, demande M. Gobat dans l'*Educateur* du 29 septembre ?

Permettez-moi, Monsieur le Rédacteur, de répondre quelques mots à cette question qui intéresse certainement les instituteurs tout autant que les questions pédagogiques proprement dites.

Je ne pense pas que le « Rufst du » soit appelé à être remplacé par un autre chant, actuellement du moins, et pour une bonne raison, c'est qu'on n'a rien trouvé ou plutôt rien proposé de mieux à mettre à sa place.

Malgré son origine étrangère et son rythme quelque peu boiteux — une phrase à six mesures (trois fois deux mesures) et une phrase à huit mesures (quatre fois deux mesures), — malgré le caractère « marche funèbre » qu'on lui donne trop souvent et qu'il accepte volontiers, le *Rufst du* reste populaire, parce qu'il est facile, parce qu'il est simple et qu'on peut, sans être musicalement cultivé, le chanter juste et avec les valeurs exactes d'un bout à l'autre.

Il est impossible d'obtenir cette justesse et cette exactitude avec le *Cantique suisse* de Zwyszig. Ceux-là seuls qui l'ont sérieusement étudié, qui ont noté à fond la mesure dans leur mémoire, peuvent arriver à le chanter comme le compositeur l'a écrit, surtout dans la seconde moitié qui forme refrain. Combien de fois ne l'avons-nous pas entendu estropier par des gens qui croyaient le savoir, mais qui, arrivés vers la fin, hésitaient, s'interrogeaient du regard, se demandant à quel moment il fallait dire « d'un cœur pieux ». Et la coulée sur « cœur » ! Et la tenue sur « patrie » dans la phrase « Les beautés de la patrie », avec le grand vide qui la suit, qui coupe si péniblement la mélodie, d'autant plus que tenue et silence se répètent à peu près à la phrase suivante.

Au point de vue tonal, le *Cantique suisse* est trop modulant, ce qui le rend difficile à accompagner. Les Sociétés qui l'ont bien étudié ne le chantent pas toujours juste, à plus forte raison les simples amateurs. Le rythme en est très défectueux ; la dernière phrase du refrain se chante une première fois sur trois mesures, la seconde fois sur quatre mesures !! C'est une véritable hérésie musicale. M. Troyon, si je ne me trompe, avait demandé qu'on en supprimât une la seconde fois, ce qui rétablissait le rythme à trois mesures. Cette proposition si juste n'a pas été entendue et l'on a préféré ajouter deux syllabes ; on a ainsi atténué la difficulté de l'exécution, mais on n'a pas corrigé l'erreur.

Les poètes que cite M. Gobat, MM. Virgile Rossel et Ch. Neuhaus, dont les vers sont bien conçus, n'ont pas songé à cette déféctuosité de la musique et devraient ajouter pour le *bis* deux pieds au dernier vers, avec césure après la cinquième syllabe.

Il n'est donc pas désirable, à mon humble avis, que l'on cherche à remplacer l'*Hymne national* actuel par le *Cantique suisse* ; qu'on chante ce dernier tant bien que mal, et plutôt mal que bien, je n'ai rien à y redire ; mais qu'on le laisse au deuxième rang !

Du reste, je doute qu'un chant connu depuis longtemps puisse être tout d'un coup érigé en hymne national et qu'on puisse ainsi sans autre lui donner un titre qui a appartenu à un autre. Ce qu'il faudrait, c'est un chant nouveau, soit par les paroles, soit par la mélodie, soit par les deux, si c'est possible.

Pour en revenir au Chant national actuel, je me demande si le Florentin Lulli, le compositeur, — et non pas Carey, comme le dit le « Zofingue », qui a pris l'auteur des paroles anglaises pour le musicien — si Lulli ne s'est pas inspiré en écrivant sa mélodie, devenue internationale, du « Cê qu'è lai-n'au » genevois. Il est en effet intéressant de comparer les deux chants ; les premières notes des deux motifs sont absolument les mêmes et la mesure est iden-

tique. Mais combien le chant de l'Escalade est plus fier, plus franc d'allure, plus énergique !

Avant de proposer le remplacement de notre chant national actuel, il serait peut-être bon d'examiner quel genre il convient d'adopter. Sera-ce l'hymne ou cantique, à l'allure forcément un peu trainante, au caractère grave et plutôt monotone ? Sera-ce la marche au rythme entraînant et énergique, que nos troupiers répèteront au cours des longues étapes, que nos écoliers rediront dans leurs courses ou les papas au retour de quelque promenade en famille ?

Si le premier genre était préféré, il conviendrait alors de retenir l'Hymne à la Patrie¹, de Barblan. Cette composition magnifique, d'une grande et noble simplicité, conviendrait fort bien, d'autant plus qu'elle existe dans les deux langues, et que la version française de M. E. Mercier est exactement adaptée à la mélodie dans les trois couplets, ce qui est aussi rare qu'heureux. Je me permettrais seulement de suggérer à l'auteur la suppression de l'anticipation des parties d'accompagnement dans la sixième mesure et du retard de ces mêmes portées dans la onzième mesure, malgré le grand effet que produit cet arrangement.

Si c'est le second genre qui a la majorité des suffrages, — et je vote pour lui — je propose un chant admirable, superbe d'allure et de mouvement, entraînant au plus haut degré, d'une mélodie franche, sonore, qui fait vibrer le cœur. Car il existe ce chant nécessaire, cet hymne patriotique par excellence : c'est le chant d'Amiel. L'avez-vous entendu exécuter, mon cher Rédacteur, par une chorale d'hommes, — à trois voix, comme l'a écrit Amiel, ou à quatre voix, comme l'a arrangé Attenhofer ? Si ce plaisir vous est arrivé, nous n'avez pas dû, vous n'avez pas pu rester insensible ; c'est impossible, et peut-être même avez-vous dissimulé une larme qui perlait à la paupière. On a voulu l'appeler, sauf erreur, une Marseillaise suisse ! Mais je proteste, c'est le diminuer, c'est le rabaisser que de le comparer au chant français de la Révolution. Il n'y a pas longtemps, j'ai entendu chanter par un même orphéon la « Marseillaise » et « Roulez, tambours » ; quelle différence entre les deux mélodies ; quelle supériorité d'Amiel sur Rouget de l'Isle ! Et je ne parle pas des paroles, les unes d'un patriote humain, les autres d'un égorgé sauvage ; il suffit, pour les caractériser, de rapprocher ces deux vers : « Les fils seront dignes des pères² » et « Qu'un sang impur arrose nos sillons » !

Comme le chant d'Amiel a deux versions composées pour une

¹ Dans le Festspiel de Calven.

² Ce vers fait songer à celui de Musset : « Où le père a passé, passera bien l'enfant. »

occasion spéciale, la première lors de la campagne du Rhin, l'autre pour l'anniversaire de la réunion de Genève à la Suisse, il faudrait composer de nouvelles paroles, d'un caractère purement national et patriotique.

Et toutes réflexions faites, j'émetts le vœu suivant : Si l'idée proposée dans les lignes qui précèdent est digne d'attention, qu'on l'examine, qu'on la critique ou qu'on l'approuve. Dans ce dernier cas, il me semble que l'*Educateur*¹ serait bien placé pour ouvrir un concours entre nos poètes romands, afin d'obtenir l'adaptation d'une nouvelle poésie à la composition d'Amiel. GEM.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — **Augmentation des traitements.** — Après Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Peseux, Cernier et d'autres communes encore, voici Le Locle qui, lui aussi, s'efforce de faire quelque chose pour améliorer la situation matérielle de son corps enseignant. En effet, en adoptant le budget scolaire pour 1907, le Conseil général de cette commune a voté les propositions de la commission du budget ainsi conçues :

« I. Augmentation uniforme de 120 fr. aux instituteurs de la ville, à partir de la sixième année de services ;

II. Augmentation de 75 fr. aux instituteurs des degrés supérieur, moyen et inférieur, dès la sixième année d'enseignement ;

III. Les institutrices des écoles enfantines ne sont pas au bénéfice de cette augmentation, vu le nombre restreint des heures de classe ;

IV. Haute-paye de 200 fr. aux maîtres des écoles de banlieue, après trois ans d'enseignement. »

Sans doute ce n'est pas là ce qui va permettre à nos collègues, aussi utiles que modestes fonctionnaires, de prendre la place de richissimes actionnaires. Ils y songent d'ailleurs moins que personne. Mais 200, 120 ou 75 fr. de plus au budget de l'instituteur primaire, c'est quelque chose de très sensible. Cela représente un peu de sécurité en plus et autant de soucis matériels en moins. Merci donc et bien sincèrement aux autorités scolaires qui, unissant la bienveillance à une saine et intelligente compréhension des intérêts de l'école, s'efforcent ainsi d'être conséquentes, en actes aussi bien qu'en paroles.

*** **Diminution de traitement.** — A Saint-Aubin, comme au Locle, on discutait aussi en septembre dernier le budget scolaire, mais on y a agi juste en sens contraire. Sous prétexte que l'instituteur de 1^{re} classe ne donne pas les trente-quatre heures de leçons, qu'en vertu de la loi, la Commission scolaire peut exiger de lui, on lui a supprimé 100 fr. pour enseignement de la gymnastique et 150 pour celui des travaux manuels.

Et voilà comment la commune de Saint-Aubin fera *peut-être*, en l'année 1907, 250 fr. d'économies sur les traitements de son personnel enseignant. Nous

¹ C'est avec le plus grand plaisir que nous entrons dans les vues de notre correspondant. Le débat continue. (*La Réd.*)

disons, peut-être, car nous ne voulons pas croire que cette mesure, dont les causes n'ont rien de commun avec l'école, sera appliquée.

Nous aimons à penser que les sentiments humains, mais peu nobles, qui animaient le cœur de ceux qui l'ont prise, ne tarderont pas à s'effacer. Après ces premiers jours d'octobre où, tout en cueillant le pampre doré qui, en quantité et de première qualité couvre les coteaux de la Béroche, on aura chanté beaucoup et ri davantage encore, il n'y aura plus place et en aucun cœur pour la haine et la vengeance. L'automne et ses riches produits auront fait oublier le printemps et les élections communales.

Des méchants souvenirs que ces dernières ont laissés, il ne restera rien, si ce n'est qu'à la tête de la première classe primaire du village, il y a, aujourd'hui comme hier, un instituteur qui fait son devoir et dont la situation matérielle et celle de son intéressante famille *ne doivent en aucune façon être amoindrie*.

***** Reconnaissance.** — Plus réconfortante fut la manifestation qui eut lieu, il y a quelques jours, à Saint-Sulpice. C'est que M. Louis Favre, instituteur, prend sa retraite et quitte ce village après trente-quatre années d'activité. Aussi la commission a-t-elle tenu, tout en lui donnant un témoignage matériel de sa reconnaissance à lui dire une fois de plus combien toute la population de Saint-Sulpice avait apprécié ses longs et bons services.

Nos vœux de santé et nos félicitations sincères à ce collègue aimable et bon que nous regretterons de ne plus pouvoir compter au nombre des membres du corps enseignant du Val de Travers. HINTENLANG.

RUSSIE. — Un pays de Cocagne pour les instituteurs. — On mande de Saint-Petersbourg à la *Gazette de Francfort* que, d'après un journal letton de Saint-Petersbourg : 23 instituteurs de Livonie et de Courlande ont été fusillés, 3 pendus, 27 maltraités, 1 passé à l'eau bouillante, 7 conduits au poteau sans pourtant être fusillés, 86 emprisonnés, 23 congédiés et 143 ont pris la fuite. Le nombre des instituteurs dans ces provinces était environ de 2000.

BIBLIOGRAPHIE

Manuel de couture et de coupe, par M^{mes} Rueg et Bott-Quiby.

Ce manuel, édité à Genève, n'est pas une nouvelle connaissance pour nous, ayant été pendant longtemps le seul livre de ce genre en usage à l'École normale vaudoise. Il nous arrive considérablement rajeuni et enrichi dans cette 4^e édition.

La première partie, due à M^{me} Rueg, la nouvelle collaboratrice, est une étude très complète et parfaitement graduée des différents points et de leurs applications; couture, tricot, broderie et raccommodage y sont expliqués d'une façon claire et précise. M^{me} Bott s'est occupée spécialement de la partie pratique qui, elle aussi, a été remaniée et augmentée de plusieurs modèles nouveaux. De nombreuses figures illustrent ce manuel et rendent les directions compréhensibles pour tous. — Du reste, le seul fait d'en être à sa quatrième édition est la meilleure preuve de la valeur du livre. D. M.

PARTIE PRATIQUE

De la récitation à l'école enfantine.

Il y a quelque dix ans, l'on nous disait : « *Chaque semaine* les enfants de nos classes doivent apprendre quelques vers d'une poésie ou une poésie entière, et l'on nous recommandait de dépasser rarement *une vingtaine* de vers ».

Après plusieurs années d'expérience, nous en venons à dire que si, par poésie, l'on entend les paroles d'un chant, nous en sommes ; mais si l'on prétend faire une leçon de récitation proprement dite, une fois *par quinzaine* sera, à notre avis, bien assez. Et ce n'est point *vingt vers* que nous conseillerons d'étudier, mais *dix à douze*, dose suffisante pour nos petits élèves.

Veillons, par contre, avec soin au choix de nos poésies. Proposons-nous de leur faire apprendre un petit poème à la fois simple et clair et ayant un but moral sans être sermonneur.

Par des questions adroitement posées, les enfants seront placés sur le terrain même du sujet. Ils ne se borneront pas à répéter des phrases comme des perroquets, mais avec l'aide de leur maîtresse, ils les construiront eux-mêmes ; travail auquel ils prennent grand plaisir et qui facilitera la mémorisation du morceau.

En procédant de cette manière, la leçon de récitation offre un immense intérêt à l'enfant. Au cours de l'entretien, les mots nouveaux seront donnés et expliqués : quelques élèves, appelés à tour de rôle, les répéteront et diront leur signification. Ainsi on pourra se convaincre que le sens général, comme le sens de chaque mot, est bien compris.

On veillera, en outre, à ce que l'enfant prononce bien et correctement, que l'intonation soit bonne, et l'on exigera qu'il parle à haute voix.

La récitation sera d'abord individuelle, puis collective et pour que la part d'imagination soit plus active, des gestes compléteront et illustreront parfois la diction.

E. N.

LEÇONS DE CHOSES

Les outils de l'écolier.

LE CRAYON

Le crayon est une baguette prismatique ou cylindrique de graphite que l'on emploie pour écrire ou pour dessiner.

Ces baguettes ou *mines* sont placées tantôt dans des portecrayons de modèles très variés, d'où on les fait sortir à mesure qu'elles s'usent, tantôt elles sont enchâssées dans des baguettes en bois de cèdre.

Les portecrayons sont en os, en bois dur ou en métal. La mine est serrée dans une pince dont l'extrémité est filetée. Sur cette vis s'engage un *écrou* que l'on manœuvre avec une *bage* extérieure fixée à l'écrou. En faisant tourner la bague, on fait avancer ou reculer la pince, et par suite sortir ou rentrer la mine.

Dans d'autres portecrayons la mine est engagée dans un tube terminé par une pince. Un écrou que l'on peut serrer à volonté tient la mine immobile. Si elle s'use ou se casse, il suffit de desserrer l'écrou et de faire sortir la mine de la longueur nécessaire pour pouvoir écrire.

Pour préparer les baguettes de bois de cèdre, on se sert de machines spéciales qui les débitent rapidement et leur donnent la forme hémicylindrique ; le côté plat est creusé d'une rainure prismatique. C'est dans cette rainure que se place la mine, enfermée entre deux baguettes que l'on colle l'une à l'autre.

La matière des crayons n'est pas du graphite pur, mais un mélange d'argile et de graphite finement pulvérisés. On en fait une pâte que l'on façonne en baguettes plus ou moins fines et que l'on chauffe dans des creusets à une température d'autant plus élevée que l'on veut avoir des crayons plus durs.

Les crayons noirs pour le dessin sont fabriqués avec un mélange d'un tiers de noir de fumée et de deux tiers d'argile très fine ; on comprime ce mélange dans des moules qui ont la forme pyramidale que l'on donne à ces crayons.

Les crayons de couleur sont formés d'une pâte composée de terre de pipe bien fine et de matières colorantes diverses délayées dans de la gomme laque, de l'alcool et de l'essence de térébenthine.

(D'après *Perrier et Poiré.*)

LA PLUME

La plume à écrire est en acier fin. Elle a remplacé la plume d'oie dont on s'est servi jusqu'au milieu du siècle passé.

La fabrication des plumes comprend plusieurs occupations successives, savoir :

1. Le *découpage* des pièces dans de minces feuilles d'acier laminé. — 2. Le *perçage* des trous ou des fentes destinés à rendre la plume moins dure. — 3. Le *marquage* des noms et des numéros indiquant l'espèce des plumes et la marque de fabrique. — 4. Le *recuit* qui donne à la plume la malléabilité nécessaire au — 5. *formage* qui lui imprime la forme arrondie. — 6. La *trempe* qui lui rend son élasticité et sa dureté, puis diverses opérations qui ont pour effet de donner à la plume le degré de finesse voulu. — 7. Le *fendage* est la dernière opération importante. — 8. Le *vernissage* recouvre la plume d'un léger enduit qui la préserve de la rouille.

La plupart de ces travaux se font à l'aide de machines.

(A suivre.)

U. B.

Quelques notes sur la lecture à haute voix et la récitation à l'école primaire.

(Fin.)

Si l'élève éprouve des difficultés à lire expressivement quelques lignes de prose, si sa lecture rappelle le bourdonnement monotone de la mouche, à combien plus forte raison cette lecture devient-elle langoureuse, embarrassée, s'il s'agit de quelque pièce de vers ! Qu'il est pénible d'apprendre à nos élèves à lire des vers et à les dire intelligemment. Legouvé fait cette juste remarque : « Pas un inspecteur qui n'ait été choqué du chantonement des élèves, de cette musique nasillarde, monotone et toujours fautive, qui blesse le bon sens autant que l'oreille, et donne au débit comme à la physionomie des plus intelligents une apparence d'imbécillité. Ils semblent devenir tout à coup stupides dès qu'ils se mettent à réciter. Ils ont l'air de ne pas comprendre ce qu'ils disent ; ils le comprennent en effet moins bien par cela seul qu'ils le récitent mal, et ils le comprendraient évidemment mieux s'ils le récitaient bien.

Ici encore, il faut figurer, représenter, peindre par le son et dire chaque poésie avec le ton qui lui convient. C'est de façon différente qu'on interprétera la

« Feuille du chêne », de Millevoye, et « Les étoiles qui filent », de Béranger ; dans « Le singe qui montre la lanterne magique », la gaité, l'ironie dominant. Cette note joyeuse ne convient pas à la délicate narration de Tournier : « Le coin du grand-père » ; songez, enfants, que vous contez à votre auditoire de camarades l'histoire de votre grand-papa affectionné. Ces scènes, alors, vous les rendrez avec attendrissement, parce que l'un ou l'autre de ces épisodes, vous l'aurez vécu. Pour ceux qui ont perdu ce vénéré grand-père, ce sera une sereine évocation d'un passé dont la douce souvenance serre le cœur. Si vous ressentez cette émotion, oh ! comme vous saurez dire l'histoire de l'aïeul qui dort, là-bas, sous les cyprès !

Et dans l'exquise « Chanson du vannier », de Theuriet, montrez bien les transformations successives des baguettes de jonc qui, sous les doigts habiles du vannier, deviennent le berceau délicat du bébé, le panier que les filles, le soir, remplissent de fraises vermeilles et parfumées ; le van, les cercles des tonneaux, la cage où l'oiseau chante, la nasse où la truite frétille se débat, la claie enfin

Où, quand le vieux vannier tombe et meurt, on l'étend
Tout prêt pour le cercueil.

Chacune des strophes est un tableau : peignez donc lorsque vous direz la « Chanson du vannier » ! Dans la fable : « Le laboureur et ses enfants », il y a trois parties principales : 1^o le début, qui pose le principe que le travail est un trésor ; 2^o le discours du père mourant ; 3^o le travail des enfants.

Détachez par des repos ces trois parties différentes et n'oubliez pas de donner au vieillard le ton grave et solennel des recommandations suprêmes.

Parlant de La Fontaine, E. Legouvé montre, dans son Petit traité de lecture à haute voix, ce que fut le « Bonhomme » comme caractère, comme poète, et comment il faut lire ou dire ses fables. Je me permets de citer le passage entier, ainsi que la magistrale leçon de diction qui l'accompagne. Gustave ADDOR.

Il règne dans le monde une opinion passée à l'état de formule, c'est qu'il faut lire les fables de La Fontaine simplement. Soit ! Mais qu'entendez-vous par simplement ? Voulez-vous dire, tout uniment, tout bonnement, tranchons le mot, prosaïquement ? Oui ? Eh bien, alors, non ! Ce n'est pas là lire La Fontaine, c'est le défigurer. Ce n'est pas le traduire, c'est le trahir. La Fontaine est le poète le plus complexe de la langue française. Personne n'a rassemblé en soi tant de contraires ! Nulle poésie n'est aussi riche en oppositions. Son surnom très mérité de bonhomme, sa légitime réputation de naïveté, ses mille traits de distraction ont donné le change sur son génie. Son caractère d'homme nous a abusés sur son caractère de poète. Ingénu dans la vie ? Oui. Candide comme individu ? Oui. Mais la plume à la main, c'est le plus habile, le plus rusé, je dirai volontiers le plus roué de tous les artistes. Tout chez La Fontaine est calculé prémédité, cherché, et en même temps, par un don merveilleux, tout est harmonieux, souple, naturel ! l'art est partout, l'artifice nulle part ! Où réside son secret ? dans cette délicieuse simplicité de cœur, qui, passant dans ses vers, s'unit si bien à son talent, que chez lui la science se trouve employée à peindre la naïveté et que la naïveté communique son abandon à la science. Ajoutez un contraste de plus, une difficulté de plus et par conséquent un mérite de plus. Chez La Fontaine, tous les extrêmes se touchent. Il met à côté l'un de l'autre les tons les plus disparates : l'émotion, la raillerie, la force, la noblesse, la familiarité, la jovialité gauloise se

coudoient à tout instant dans ses vers. Nul n'a su faire tenir tant de grandeur dans si peu de place ! Il lui suffit d'une ligne, d'un mot pour vous ouvrir tout à coup de vastes horizons ! Peintre incomparable ! narrateur incomparable ! créateur de caractères presque égal à Molière lui-même. Et vous croyez que tout cela doit et peut être rendu simplement, tout bonnement ? Non ! mille fois non ! Une étude profonde peut seule permettre au lecteur de comprendre et de faire comprendre même imparfaitement un art si profond.

Prenons pour exemple la fable du héron :

Un jour, sur ses longs pieds, allait, je ne sais où,
Le héron au long bec emmanché d'un long cou.

Il est évident pour tout le monde que cette triple répétition du mot long est un effet pittoresque que le lecteur doit rendre.

Il côtoyait une rivière.

L'onde était transparente ainsi qu'aux plus beaux jours.

Doit-on lire ces deux vers de la même façon ? Non. Le premier, simple vers de récit, doit être dit simplement. Le second est un vers de peintre, il faut que l'image soit visible dans la bouche du lecteur, comme sous la plume du poète.

Ma commère la carpe y faisait mille tours
Avec le brochet son compère !

Oh ! vous ne savez pas votre métier de lecteur, si votre voix alerte, gaie et un peu railleuse, ne montre pas le va-et-vient de ce petit couple frétillant.

Le héron en eût fait aisément son profit ;
Tous s'approchaient du bord ; l'oiseau n'avait qu'à prendre.

Simple vers de récit.

Mais il crut mieux faire d'attendre
Qu'il eût un peu plus d'appétit.

Attention ! voilà le caractère qui se dessine ! Le héron est un sensuel, un gourmet plutôt qu'un gourmand. L'appétit est un plaisir pour les délicats de l'estomac. Donnez au mot *appétit* cet accent de satisfaction qu'éveille toujours la pensée ou la présence de ce qui plaît !... Vous verrez tout à l'heure comme cette indication vous sera utile.

Il vivait de régime et mangeait à ses heures.

Second vers de caractère. Le héron est un important, qui se respecte.

Au bout de quelque temps l'appétit vint...
Le héron est content.

L'oiseau,
S'approchant du bord, vit sur l'eau
Des tanches qui sortaient du fond de leurs demeures.

Vers de peintre, vers admirable ! Il exprime cette sensation pittoresque que vous avez éprouvée quelquefois en pêchant, quand vous voyez à travers le voile de l'eau se dessiner confusément d'abord, puis plus nettement, puis apparaître à la surface les poissons qui montent du fond de la rivière ! Peignez ! peignez par la voix !

Ce mets ne lui plut pas, il s'attendait à mieux,
Il montrait un goût dédaigneux
Comme le rat du bon Horace.

Le caractère se poursuit.

Moi, des tanches ! dit-il, moi, héron, que je fasse
Une si pauvre chère ! et pour qui me prend-on ?

Marquez bien l'*h* aspiré de héron ; guindez-le, hissez-le sur cet *h* comme sur ses longues pattes !

La tanche dédaignée, il trouva du goujon.
Du goujon ! Beau diner, vraiment, pour un héron !

Ici il éclate de rire.

Que j'ouvre pour si peu le bec ! A Dieu ne plaise !
Il l'ouvrit pour bien moins. Tout alla de façon
Qu'il ne vit plus aucun poisson.
La faim le prit.

La faim ! comprenez-vous maintenant la différence avec le mot *appétit* ? Croyez-vous que La Fontaine ait mis par hasard ce petit hémistiche si net et si terrible : « La faim le prit ! » Il ne s'agit plus de sensualité comme là-haut ; le mot est bref, pressant, implacable, comme le besoin ! Rendez tout cela par la voix, et peignez aussi ce dénouement brusque, dédaigneux et sommaire ainsi qu'un arrêt :

Il fut heureux et tout aise
De rencontrer un limaçon.

G. A.

E. LEGOUVÉ.

LANGUE MATERNELLE

Copier le morceau et en tirer la matière de plusieurs leçons.

L'amour du pays natal.

Un sauvage tient plus à sa hutte qu'un prince à son palais, et le montagnard trouve plus de charme à sa montagne que l'habitant de la plaine à son sillon. Demandez à un berger écossais s'il voudrait échanger son sort contre celui du premier potentat de la terre. Loin de sa tribu chérie, il en conserve partout le souvenir ; partout il redemande ses troupeaux, ses torrents, ses nuages. Il n'aspire qu'à manger du pain d'orge, à boire le lait de la chèvre, à chanter dans la vallée ces ballades que chantaient aussi ses aïeux. Il dépérit s'il ne retourne au sol natal. C'est une plante de la montagne : il faut que sa racine soit dans le rocher.

CHATEAUBRIAND.

Exercices de langue : vocabulaire, étymologie.

Remplacez le titre de ce morceau par un seul mot qui éveille le sentiment ; *berger*, par un équivalent. — Différence entre les qualificatifs *montagnard* et *montagneux* ? Former cinq adjectifs avec le suffixe *eux*, mettre un nom convenable (don précieux). Quel sens a ce suffixe ? — Comment est formé le mot écossais ? Pourquoi la minuscule ? — Quels suffixes peuvent avoir le même sens que *ais* ? (*ain*, *ien*, *ois*, *on*). Trouver des applications. — Indiquer quelques dérivés signifiant ou désignant,

1. Avec *tenir* : le contenu d'une lettre, d'un acte public (*teneur*). — Un instrument en fer composé de deux mâchoires, servant à saisir un objet (*tenailles*). — La manière de (*se*) tenir (*tenue*). — Remarque sur l'emploi de ce verbe : il peut être transitif, intransitif, impersonnel ; donner des exemples. Faire trouver cinq expressions où entre le verbe *tenir* : — quelque chose pour vrai ; — des

propos ; — sa parole ; — une chose secrète ; — quelque chose de quelqu'un. Expliquer le proverbe : Un *tiens* vaut mieux que, etc.

2. Avec *prince* (rad. *prim.* changé en *prin*) : la femme du prince ? sa terre ? L'origine ou la cause première d'une chose ? (principe) ; ce qui occupe le premier rang ?

3. Avec *main* : Ce qui se fait avec la main ? Toucher avec la main (manier) ; résultat de l'action (maniement). Un établissement où l'on fabrique à la main un produit industriel ; (adjectif dérivé) ? Un écrit fait à la main (manuscrit). Une chose visible, que l'on peut toucher avec la main (adjectif, manifeste). Une déclaration publique où l'on expose ses vues ou justifie sa conduite (un manifeste). Une série d'opérations ayant pour but de mettre en mouvement un navire ou de déplacer des troupes (manœuvre). Qu'appelle-t-on un manœuvre ? — Que veut dire émanciper ? (chez les Latins, après une vente, l'acquéreur étendait la main sur la personne ou l'objet en signe de propriété, ce que l'on exprimait par le verbe *mancipare*, d'où l'on a fait, par l'addition du préfixe *e* (marque l'éloignement), *émanciper*, c'est-à-dire enlever la tutelle à un mineur).

Expressions où entre le mot *main* ; *tendre la main*, demander l'aumône. *Avoir la main forcée* : être contraint à faire une chose malgré soi. *Avoir la main heureuse* : réussir généralement dans ses entreprises. *Avoir la haute main* : la direction supérieure. *Un cheval à deux mains* : qui sert à la selle et à la voiture. *En venir aux mains* : commencer une bataille. *Demander la main*, etc.

Proverbes : *Une main lave l'autre*. *Aux innocents les mains pleines* (à expliquer).

4. Avec *chèvre* : le gardien de la chèvre ? Le petit ? La peau du chevreau corroyée (chevrotin). Une plante grimpante ? La voix de la chèvre ? Une inégalité d'humeur ? (caprice). Un des signes du zodiaque ? Une voiture légère qui saute ? (cabriolet).

5. Chercher les mots de la famille de *sort* ; rad. ; *sort*, *sorc* : sortilège, sorcier, sorcière, sorcellerie, ensorceler, ensorcellement, ensorceleur, désensorceler ; *sorte*, assortir, assortiment, sortable, désassortir, consorts. (Après explications, on fera employer ces mots dans de petites phrases).

Expressions : *Jeter le sort*. *Tirer au sort*. *Se contenter de son sort* ; *se plaindre de son sort*. *Avoir le sort*. *Etre le sort*.

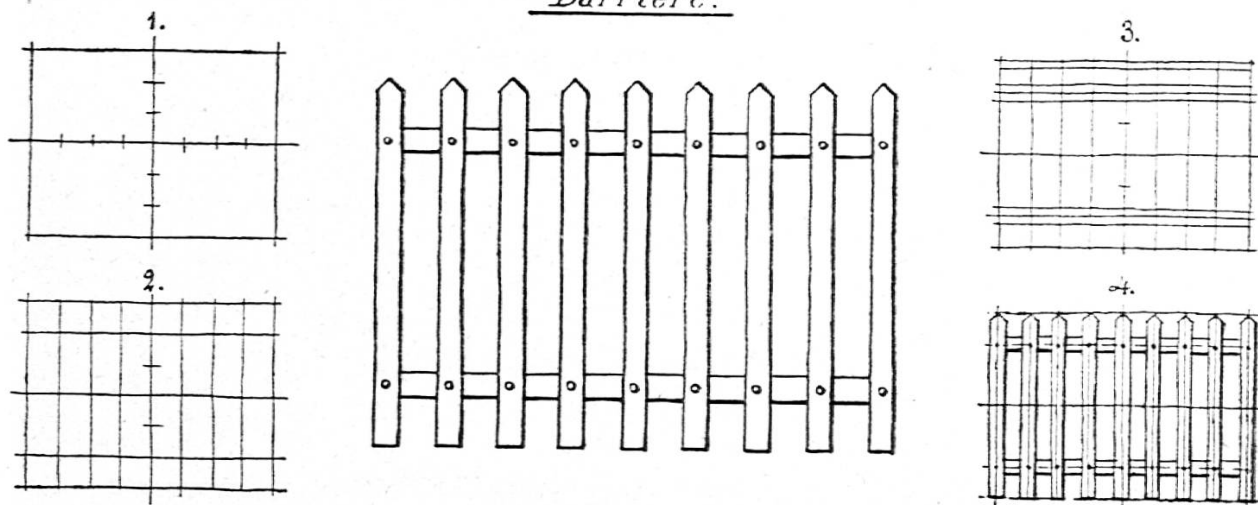
Remarques sur le fond. L'auteur de ce morceau insiste sur la profondeur du sentiment qui attache l'homme au sol qui l'a vu naître. L'amour de la patrie existe sous tous les climats, il est naturel à tous les peuples. Mais plus la nature est sauvage, la terre ingrate, la vie difficile, plus on aime son pays. N'est-ce pas dans le roc, près des torrents écumeux et des ravins escarpés, que les Suisses ont scellé leurs premières libertés ?

La vue d'un coin de la Bretagne, du clocher aimé, de la maisonnette d'où s'échappe un peu de fumée, suffit pour jeter le trouble dans l'esprit du marin qui revient d'un voyage au long cours. Rien ne saurait éteindre ni même affaiblir ce sentiment : que les circonstances lui soient favorables ou défavorables, au sein des richesses comme dans l'indigence, l'absent soupire après le retour au pays natal. Sur la terre étrangère, l'exilé espère revoir un jour sa patrie ; au seuil du tombeau, il demande qu'on le fasse reposer auprès de ses pères (Joseph à la cour d'Egypte, Thémistocle dans Magnésie). Composition : *Plaintes d'un exilé*.

L. BOUQUET.

DESSIN
Degré intermédiaire.

Barrière.



ASTRONOMIE

Le Ciel

du 15 octobre au 15 novembre.

SOLEIL.

	le 15 octobre	le 1 ^{er} novembre	le 15 novembre
Lever à	6 h. 52 m.	7 h. 17 m.	7 h. 37 m.
Coucher à	5 h. 46 m.	5 h. 16 m.	4 h. 59 m.
Durée du jour :	10 h. 54 m.	9 h. 59 m.	9 h. 22 m.

LUNE.

Nouvelle lune,	mercredi 17 octobre.
Premier quartier,	» 24 »
Pleine lune,	jeudi 1 ^{er} novembre.
Dernier quartier,	vendredi 10 »

PLANÈTES.

Mercury, à rechercher le soir, du 3 au 17 novembre. Plus grande élongation, le 9. En conjonction avec *Vénus*, le 15 novembre, au crépuscule (jumelle utile).

Vénus, étoile du soir, se rapproche du soleil. Plus grand éclat, le 31 octobre.

Mars, visible à la fin de la nuit.

Jupiter brille dans les *Gémeaux* (à l'Est pendant la soirée).

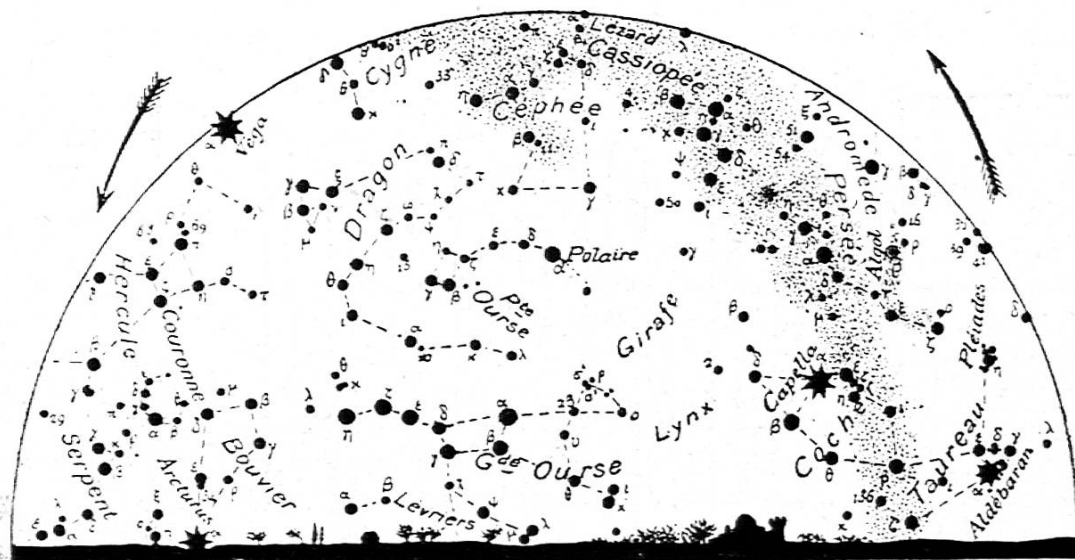
Saturne, dans le *Verseau*, visible avant minuit.

ÉTOILES FILANTES

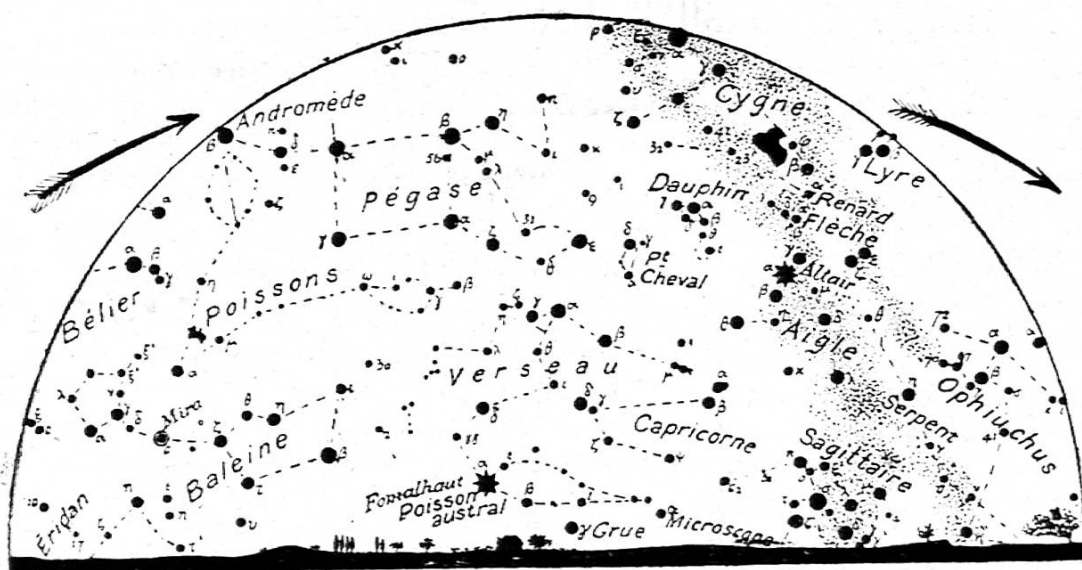
Les *Léonides* (point radiant dans la constellation du *Lion*). A suivre du 13 au 18 novembre.

LOUIS MAILLARD.

(Les cartes, tirées de l'*Annuaire astronomique* de Camille Flammarion, représentent deux vues perspectives du ciel en septembre et octobre, au commencement de la nuit.)



Nord.



Sud.

PENSÉE

Les faux amis sont comme l'ombre d'un cadran solaire : elle paraît si le ciel est serein ; elle se cache s'il est nébuleux.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecoles primaires

Mmes les institutrices non placées, disposées à desservir provisoirement, jusqu'au 15 mai 1907, le poste de régente de la 2^e classe mixte de **Carouge sur Oron**, sont priées d'adresser leurs offres de services au Département de l'Instruction publique, 1^{er} service, **jusqu'au 13 courant**, à 6 heures du soir, en mentionnant la date de leur brevet définitif ou provisoire.

Traitement : fr. 1000 par an, plus logement, indemnité légale pour jardin ou plantage, et 8 stères de bois, à charge de chauffer la salle d'école.

NOMINATION

Dans sa séance du 2 octobre, le Conseil d'Etat a nommé ;
Maitressé de classe à l'école supérieure de la commune de Lausanne, Mlle Blanche Glas, pour remplacer Mlle Kiener, démissionnaire.

Cathédrale de Lausanne.

Un concours est ouvert pour la repourvue du poste de concierge-gardien de la Cathédrale.

Entrée en fonctions le 1^{er} novembre.

Le cahier des charges peut être consulté au Département de l'Instruction publique et des Cultes, 2^e service, où les demandes d'inscription doivent être envoyées avant le 20 octobre prochain, à 6 heures du soir.

Société vaudoise des Anciens Normaliens

La réunion générale est fixée au **samedi 20 octobre**. Rendez-vous à 11 heures et banquet à midi à l'**Hôtel de France**. Les sociétaires et amis de l'Association qui désirent prendre part au banquet sont priés de faire connaître leur adhésion au président, M. A. Clément Rochat, Boulevard de Grancy, 25, à Lausanne, jusqu'au 15 courant au plus tard.

Le Comité.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'épargne scolaire.

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.

Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.

Systemes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés

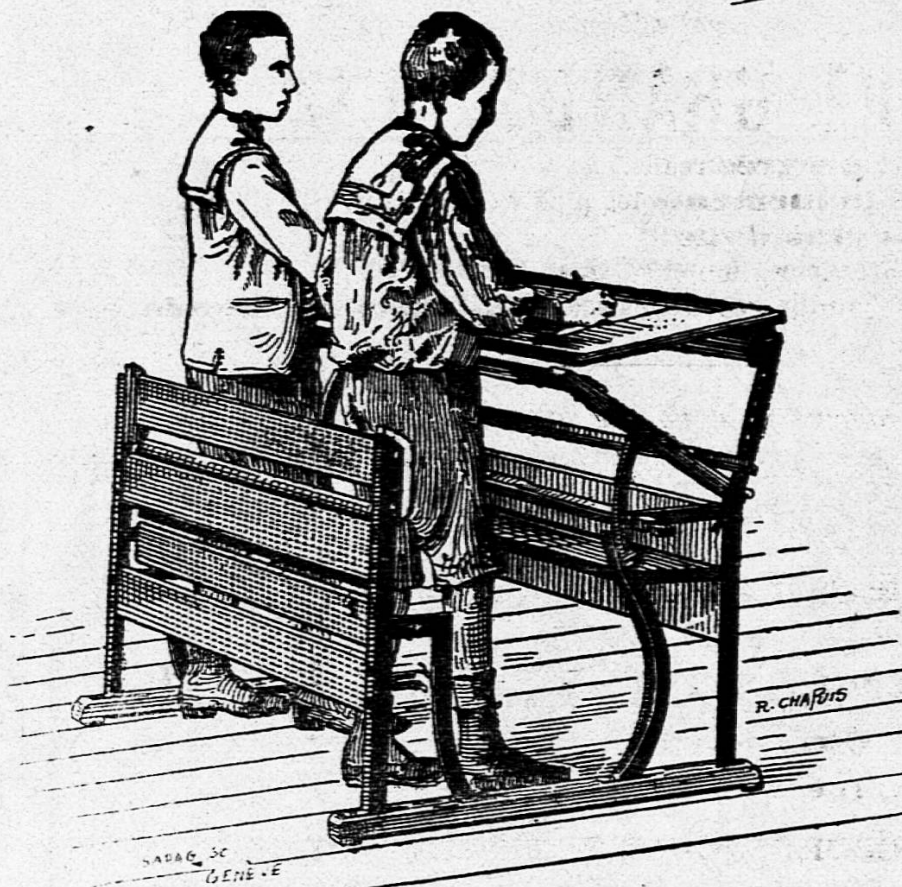
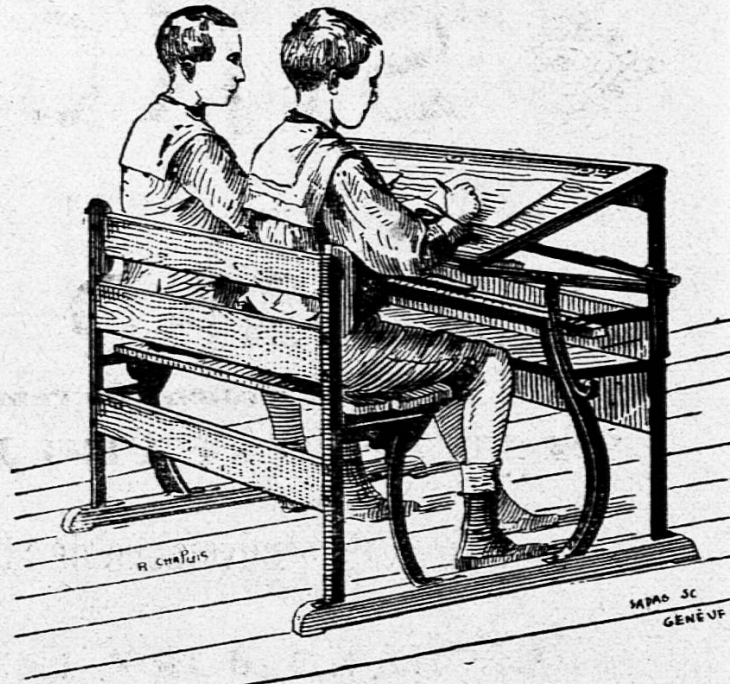
Maison
A. MAUCHAIN
GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus
à disposition.



Pupitre avec bar Pour Ecoles Primaire

Modèle n° 20
donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35.—

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a
Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles

Prix : Fr. 42.50

RECOMMANDÉ

par le Département
de l'Instruction publique
du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES

fixes et mobiles,
évitant les reflets.
SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE

et permettant l'exposition horizontale rationnelle

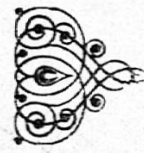
Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : La
sanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Mo
treux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chava
nes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pul
Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, etc
CONSTRUCTION SIMPLE — MANIÈRE FACILE

LES MACHINES A COUDRE



SINGER



qui ont déjà obtenu à Paris 1900, le

GRAND PRIX

viennent de remporter

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

A

l'Exposition universelle de St-Louis (Amérique)

où

LE GRAND JURY INTERNATIONAL

leur a décerné

SEPT GRANDS PRIX

POUR { Le plus grand **progrès** réalisé ;
Les **perfectionnements** les plus récents ;
Marche la plus douce ;
Travaux de broderies, dentelles, garnitures ;
Machines de famille reconnues les **meilleures du Monde entier**, etc.

Ce succès immense et sans précédent

prouve sans contestation possible la supériorité des machines à coudre

SINGER

Paiements faciles par termes — Escompte au comptant

S'adresser exclusivement : **COMPAGNIE SINGER**

Direction pour la Suisse

13, rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

Pour la Bibliothèque de l'Education Musicale populaire

REUCHSEL, A. **L'art du chef d'orphéon**
TROJELLI, A. **L'art de composer**

net fr. 3.-
» » 3.-

→ CHANSONNIER DE STELLA ←

Nouveau recueil contenant 96 chœurs et chansons populaires et d'étudiants arrangés à 4 voix. Prix net, relié, fr. **2.75.**

GARDEN, L. Solo de mandoline	} monologues }	net fr. 0.5
NATAL, C. Presque mariée		} pour }
— Eaux minérales contre le célibat	} jeunes filles }	» » 0.6
BILLOD-MOREL, A. Ruse électorale , comédie en un acte (6 personnes)		» » 1.-
— Fameux poisson , comédie en un acte (7 personnes)		» » 1.-
MAYOR, P.-E. Les Deux moulins , comédie en trois actes, avec chœurs d'enfants		» » 1.5
— Pour l'honneur , drame en un acte (4 personnes)		» »
BLANG, M. La valse de Lauterbach (8 personnes)		» » 1.-
— Les maladresses d'un bel esprit (5 personnes)		» » 1.-
BLANG, J.-H. Moille-Margot à la montagne (8 personnes)		» » 1.5

Chansonnier des Gymnastes romands

69 chœurs. — Net fr. **1.50.**

Très grand succès. → L'HARMONIUM MODERNE

Premier album de pièces faciles, originales et transcriptions inédites d'Auteurs classiques et modernes ; versets, préludes, Noël, cantiques populaires soigneusement harmonisés, etc., etc., publié sous la direction de L.-J. Rousseau, lauréat du Conservatoire de Paris, avec la collaboration de MM. Alphonse Mustel et Joseph Bizet, lauréat au Conservatoire de Paris.

Edition soignée, net **2 Fr. 50**

La Gerbe

Recueil de **chants pour Chœur mixte**

RELIGION — PATRIE — NATURE

composés ou adaptés par **K. GRUNHOLZER.**

Cet ouvrage, si impatiemment attendu, sort enfin de presse. Des 112 numéros qui composent, aucun ne dépasse la difficulté moyenne, la seule permise aux Sociétés qui presque toujours, ne disposent que d'un temps très restreint.

Comme son nom l'indique, ce recueil contient des chœurs pour toutes circonstances ; musique, bien inspirée, deviendra la favorite de tous nos chœurs mixtes.

Edité en format de poche (13 × 19), on le trouvera très pratique pour courses, réunions, etc., etc. Son prix modique le rend accessible à toutes les bourses.

Prix net, Fr. 3.- relié toile. Envoi en examen. Rabais par quantité.

→ Envois à l'examen ←

FÆTISCH FRÈRES, Editeurs de Musique

à **LAUSANNE** et **VEVEY**

Succursale à **PARIS, 14, rue Taitbout, 9^e**

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLII^{me} ANNÉE — N^o 42.

LAUSANNE — 20 octobre 1906.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RÉUQUIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'École d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'Éducateur recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Vaud.	
MM. Baatar , Lucien, prof.,	Genève.	MM. Pache , A., inst.,	Moudon.
Roster , William, prof.,	Petit-Lancy.	Rochat , P., prof.,	Yverdon.
Grosgrin , L., prof.,	Genève.	Cloux , J., inst.,	Lausanne.
Pesson , Ch., inst.,	Céligny.	Baudat , J., inst.,	Corcelles s/Concise.
Jura Bernois.		Dérialz , J., inst.,	Baulmes.
MM. Gylam , A., inspecteur,	Corgémont.	Magnin , J., inst.,	Lausanne.
Duvoisin , H., direct.,	Delémont.	Magnenat , J., inst.,	Oron.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Guidoux , E., inst.,	Pailly.
Chatelain , G., inspect.,	Porrentruy.	Guignard , H., inst.,	Veytaux.
Mœckli , Th., inst.,	Neuveville.	Faillettaz , C. inst.,	Arzier.
Sautebin , instituteur,	Saïcourt.	Briod , E., inst.,	Lausanne.
Cerf , Alph., maître sec.,	Saignelégier.	Visinand , E., inst.,	La Rippe.
Neuchâtel.		Martin , H., inst.,	Chailly s/Lausanne
MM. Rosselet , Fritz, inst.,	Bevaix.	Tessin.	
Latour , L., inspect.,	Corcelles.	M. Nizzola , prof.,	Lugano.
Hoffmann , F., inst.,	Neuchâtel.	Suisse allemande.	
Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	M. Fritschi , Fr.,	Neumünster-Zurich.
Busillon , L., inst.,	Couvet.		
Barbier , C.-A., inst.,	Chaux-de-Fonds.		

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. D. Vincent , Conseiller d'Etat, président honoraire,	Genève.	MM. Charvoz , A., inst., secrétaire,	Chêne-Bougeries
Rosier , W., prof., président,	Petit-Lancy.	Perret , C., inst., trésorier,	Lausanne.
Lagotala , F., rég. second., vice-président,	La Plaine, Genève.	Guex , F., directeur, rédacteur en chef,	Lausanne.

La Genevoise

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : **Assurances au décès**, — **assurances mixtes**, — **assurances combinées**, — **assurances pour dotation d'enfants**.

Conditions libérales. — Polices gratuites.

RENTES VIAGÈRES

aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. J. Redard et A. Grossi, agents généraux pour le canton de Vaud, 4, rue Centrale, Lausanne. — Gustave Ducret, agent principal, 25, rue de Lausanne, à Vevey. — Ulysse Rapin, agent général, à Payerne.

MM. Maire & C^{ie}, agents généraux pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois, au Locle.

MM. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande et Jules Dottrens, inspecteur pour le canton de Genève, 10 rue de Hollande, à Genève.

H20032X

Siège social: rue de Hollande, 10, Genève

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

VIENT DE PARAITRE :

Edouard ROD

L'Incendie

Roman.

3 fr. 50

EN SOUSCRIPTION :

Atlas de géographie moderne

par F. SCHRADER, F. PRUDENT et E. ANTHOINE

Contenant 64 grandes cartes, 53 petites cartes et cartouches en couleurs et 524 cartes ou figures en noir. 128 pages de notices in-folio sur double colonne, un glossaire géographique et un index de 40 000 noms.

NOUVELLE ÉDITION

Soigneusement corrigée et mise à jour.

Mode et conditions de la publication :

Cet Atlas comprendra **21 livraisons à 1 fr.** Il paraîtra une livraison par semaine à partir du 6 octobre 1906.

Prime gratuite offerte à tous les souscripteurs :

Une année du « **TOUR DU MONDE** » (Première série) Deux beaux volumes grand in-4^o de 900 pages, illustrés de plus de 500 gravures du prix de 25 fr.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

On cherche pour un petit institut de garçons de la Suisse allemande un jeune

INSTITUTEUR

Musicien sera préféré. Bonne occasion de se perfectionner dans la langue allemande. Offres sous chiffres M. 7569 Y. à **Haasenstein & Vogler, Berne.**

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.

Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.

Jeune homme (étudiant de Baden, 21 ans)

cherche pension

de préférence

dans famille d'instituteur ou pasteur,

où il pourrait bien apprendre la langue française. — Offres à **Friedr. Seith,**
Homburgerstrasse, 35, **Bâle.** He6059Q

Microscope scolaire

Recommandé par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud.

Le microscope scolaire perfectionné de J. ROBATEL, professeur à Lausanne est le plus pratique des instruments de ce genre pour la microscopie à l'école et en excursion. Il devrait être à la disposition de tous les instituteurs. Plus de cinquante instruments sont déjà en usage dans les écoles primaires de Lausanne, à l'Ecole normale, à l'Ecole industrielle, aux écoles de Payerne, Yverdon, Corcelles, Pully, etc., à l'Ecole ménagère de Genève et dans quelques écoles du canton de Fribourg.

Nombreuses attestations à disposition.

*Envoi de l'appareil contre remboursement de **Fr. 30.**—*

S'adresser à J. Robatel, professeur à Lausanne, Château-Sec.

P. BAILLOD & C^{IE}

Place Centrale. ● LAUSANNE ● Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

➡ Remise ➡

10% au corps enseignant.

